

L'aide à l'installation de Télé Assistance

« Télé Assistance » est un dispositif technique apportant une aide rapide, efficace, personnalisée et adaptée aux situations de chutes, malaises, accidents, agressions et cambriolages.

En cas de problème, la personne appuie sur un pendentif ; elle sera immédiatement mise en contact avec une centrale qui avertira un voisin, la famille ou un médecin. L'abonnement et l'installation de ce système ne coûteront que 2,50€ pour les personnes sous un certain seuil de revenu.

Plus d'infos ?
065/84.01.01



Equipe de sécurisation des logements

Service de Prévention
de la Ville de Mons

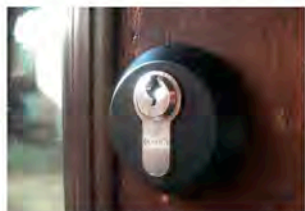
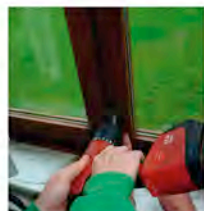
Pour nous joindre :

Téléphone :
065/40 51 49

E-mail : securisation@ville.mons.be

www.prevention.mons.be

Grand'Rue n°67-69
4^{ème} étage
7000 Mons



M♥NS



Prévention des cambriolages

- Comment sécuriser mon habitation ?
- Quels types d'intervention si je suis victime ?
- Quelles sont les aides à ma disposition ?

Editeur responsable : Elio Di Rupo, bourgmestre - Hôtel de Ville, GrandPlace - 7000 Mons

M♥NS

ibz

Contactez un conseiller en prévention vol

Vous souhaitez protéger votre habitation contre les cambriolages ?

Le conseiller en prévention vol intervient **gratuitement** chez toute personne habitant sur le territoire du grand Mons et de Quévy.

- Demande de **visite** d'un conseiller en prévention vol.
- **Evaluation** au domicile concernant les besoins du logement en matière de sécurité et conseils personnalisés.
- Envoi d'un **rapport** détaillé.
- Réalisation de **travaux** de sécurisation sous certaines conditions.
- Pour les nouvelles constructions : étude de **sécurisation sur plans**.
- Déclaration des **systèmes d'alarme** sur www.policeonweb.be.

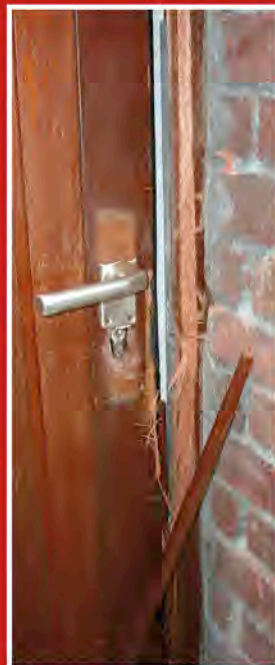


- Prime communale de **250 €**.

Vous êtes victime d'un vol ?

Dans les meilleurs délais, l'équipe de sécurisation des logements vous propose **gratuitement** :

- Contact avec un conseiller en prévention vol.
- Evaluation des dégâts causés à l'habitation.



• Réparation d'urgence
Main d'œuvre et matériel gratuits :

- Pose de verrou de fenêtre.
- Remplacement de serrures.
- Renforcement des accès endommagés lors du vol.
- Sécurisation des vitres brisées.
- Etc...

Services d'Aide aux Victimes

Outre la perte matérielle, un cambriolage peut engendrer chez la victime un traumatisme. Le conseiller en prévention vol oriente la victime vers un service d'aide où elle trouvera du réconfort, une écoute et des conseils.

Voici les services qui peuvent vous accompagner durant cette période :

- **Dans les jours qui suivent le cambriolage :**

Le Bureau d'Assistance aux Victimes de la Zone de Police Mons-Quévy

Boulevard Saintelette, 76 - 7000 Mons

Tél : 065/97 91 41

Permanence : du lundi au vendredi de 8h à 17h

- **Dans les semaines et mois qui suivent le cambriolage :**

L'ASBL Résilience

Service d'aide sociale et psychologique à moyen et à long terme

Avenue de l'Hôpital, 54 - 7000 Mons

Tél : 065/35.53.96

Complexe du CMA

Maison de Justice

Information sur l'évolution de la plainte et accompagnement pendant la procédure pénale (Service d'Accueil des Victimes au sein des Parquets et Tribunaux)

Chaussée de Binche, 101 D porte C - 7000 Mons

Tél : 065/39.50.20 ou 065/39.50.54